



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 13 du 6 juillet 2022

Phénologie : fermeture de la grappe en cours.

Mildiou : les symptômes sont rares, sortie de la période à risque pour les grappes.

Oïdium : les symptômes restent discrets. Sortie de la période à risque. Protégez le feuillage.

Botrytis : éventuel traitement à raisonner, dernière limite pour le placer.

Vers de la grappe : intervention possible.

Phénologie et météo

Les stades phénologiques avancent et on s'approche de la véraison qui devrait se généraliser avant la fin du mois. Elle a déjà démarré dans des situations précoces (treilles).

Les précipitations de type orageuses entraînent une grande hétérogénéité de cumuls de pluies selon les stations, même pour des stations voisines. En 9 jours, les stations vaudoises ont enregistré entre 11.5 et 48.2 mm de pluies.

Précipitations et températures moyennes du 27 juin au 5 juillet 2022. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	11.5 à 29.3	20.7
Lavaux (6)	21.3 à 39.9	20.9
Chablais (5)	16.3 à 48.2	20.6
Orbe-Bonvillars (4)	22.4 à 27.8	20.1
Vully (1)	29.7	20.3

Aucune précipitation n'est prévue pour le moment sur les 10 prochains jours. Les températures oscilleront entre 13°C le matin et 26°C l'après-midi pour la fin de la semaine, avec un faible courant de bise.

Mildiou

Observations :

- Les symptômes restent très rares.
- La météo annoncée est défavorable à ce champignon.
- La sensibilité de la vigne décroît.

- Les pluies des derniers jours ont déclenché des cycles de contamination où il y avait des symptômes sporulants (très rares cas). Ces cycles se déroulent actuellement en 5 à 6 jours mais les conditions météo vont assécher ce qui pourrait sortir.
- Attention aux zones irriguées par aspersion, qui peut provoquer des contaminations.
- La protection concerne maintenant les jeunes feuilles pour garantir leur bon fonctionnement au cours de la maturation et de la future mise en réserve

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Dans la très grande majorité des cas, le risque mildiou est très faible. Il s'agit de raisonner la fin de la protection.

Utilisez 1 à 1.25 kg/ha de bouillie bordelaise qui présente une bonne rémanence, pour protéger les feuilles.

Stratégie mildiou en bio :

La stratégie pour la fin de saison en bio est identique au reste du vignoble. Au vu de la faible pression, il s'agit de planifier les dernières interventions de la saison. Des doses de 1 à 1.25 kg/ha de bouillie bordelaise sont également recommandées (soit 200 à 250 g/ha de cuivre métal).

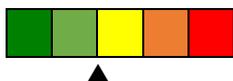
Oïdium

Observations :

- La sensibilité des grappes diminue.
- Les symptômes sur baies restent limités aux situations sensibles et aux témoins non-traités, souvent de fréquence moyenne et d'intensité faible.

- Quelques symptômes peuvent encore apparaître ces prochains jours.
- Les jeunes feuilles restent sensibles.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

La fermeture de la grappe passée, le risque oïdium porte maintenant essentiellement sur le jeune feuillage. L'enjeu est de le maintenir sain pour la suite de la saison.

Rappel : si vous observez des parcelles fortement atteintes avec du mycélium actif (gris blanc), vous pouvez effectuer un traitement intercalaire spécifique oïdium, en face par face, pour stopper son développement, soit avec du soufre mouillable à 6 kg/ha, soit un mélange de soufre mouillable (3 kg/ha) et de bicarbonate de potassium à 3 kg/ha.

La période n'est plus propice aux poudrages car le soufre solide de petite taille risque d'être piégé dans la grappe lors de sa fermeture et poser des problèmes de réduction lors de sa vinification.

Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 3 à 4 kg de soufre.

Botrytis

Le phénomène de coulure observé cette année et le stress hydrique produisent des grappes plutôt lâches ou qui ne vont pas être très serrées. A ce stade, le risque botrytis est donc plutôt faible cette année.

Cependant pour ceux qui souhaitent protéger leurs spécialités sensibles, préférez une application avant la fermeture de la grappe. C'est à ce stade que l'efficacité est la meilleure et que l'on réduit le plus le risque de résidus dans les vins.

Jaunisses (flavescence et bois noir)

Les symptômes de jaunisse continuent d'apparaître au vignoble.

Si vous observez ces symptômes sur un cep ou si vous avez des doutes, signalez-le ! Vous pouvez joindre l'inspecteur phytosanitaire cantonal au 021 316 65 66 ou à l'adresse mail suivante inspectorat.phyto@vd.ch

Des formations VITI^{plus} sont prévues cet été, le 27 juillet, vers Aigle et au cœur de La Côte, pour vous aider à reconnaître ces symptômes caractéristiques et les distinguer d'autres ravageurs ou viroses. Plus d'infos sont disponibles sur le [site de VITI^{plus}](#). Pour pouvoir vous communiquer le point de rendez-vous exact, merci de vous inscrire par téléphone (021 614 24 31), mail (viticulture@prometerre.ch) ou via ce lien : <https://forms.gle/ej6FtExkohFvzrQU9>

INFORMATION SPECIFIQUE POUR LES PEPINIERISTES

Pour tous les pépiniéristes, agréés ou non, le service phytosanitaire fédéral rappelle que les traitements insecticides contre *Scaphoideus titanus*, vecteur de la flavescence dorée, sont obligatoires dans les périmètres de lutte. Deux traitements visent les formes adultes qui ont dû apparaître entre le 30 juin et le 5 juillet.

Les produits homologués spécifiquement pour ce traitement en pépinière sont à base de lambda-cyhalothrine (liste disponible ici : www.psm.admin.ch/fr/wirkstoffe/1187) ou de pyréthrinés naturels (autorisés en BIO).

Le premier traitement doit être placé d'ici au 10 juillet et le second interviendra 12 à 15 jours plus tard selon les produits utilisés.

Vers de la grappe

Dans certains secteurs hors confusion sexuelle où nous avons des suivis de vol, des pontes fraîches ont été observées hier.





Figure 1: Pontes fraîches sur grappe et ponte à la loupe. 05/07/22, Proconseil.

Dans les zones hors confusion, pour des cépages à grappes serrées (pinots), vous pouvez envisager une intervention insecticide ces prochains jours.

L'intervention peut se faire avec des produits à base de *Bacillus thuringiensis* (BT) en visant la zone des grappes et en mouillant bien (300 l/ha). L'ajout de 1% de sucre à la bouillie augmente sensiblement son efficacité.

Un second traitement 9 à 10 jours plus tard peut être réalisé si la pression est importante.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à notre réseau de surveillance des vols en zone hors confusion pour l'année 2023 (mise à disposition des pièges et capsules, rétribution de CHF 150.-), contactez-nous.

Politique agricole 2023

Prométerre a mis en ligne dans ses actualités une [page spécifique](#) dédiée aux modifications à venir dès 2023 de l'ordonnance sur les paiements directs.

A votre disposition, vous avez un guide des modifications et nouvelles mesures, un podcast concernant les nouveaux enjeux de la protection des plantes et un outil de calcul des contributions 2023.

Vous trouverez des fiches d'informations réalisées par Agridea par rapport aux nouvelles contributions qui seront mises en place en 2023 sur le lien suivant : [Fiches "cultures pérennes"](#)

Agenda

1 **Séances été VITIplus** : des ateliers techniques de réglage de votre pulvérisateur et évaluation de la qualité d'application sont mis en place sur le canton la semaine du 18 juillet. Formez des groupes de 3 ou 4 personnes et inscrivez-vous par téléphone, mail ou en ligne à cette adresse :

<https://forms.gle/UgbsqYgFpGDXbeAT7>

Plus d'infos sur le site vitiplus.ch, rubrique News.

Attention : ces ateliers et les formations « reconnaissance jaunisses » sont les dernières de l'année. Pour rappel, la participation annuelle à deux séances est obligatoire pour l'obtention du certificat.

1 Le traditionnel **voyage d'étude** aura lieu **au Tessin** les 30 et 31 août. Le programme est en cours de finalisation et vous sera transmis prochainement.

1 Cours **Plantes bio-indicatrices**, les 24 et 25 août, région de Morges. Deux jours pour approfondir ses connaissances en botanique, réaliser un diagnostic du sol grâce à la lecture de ces plantes importantes et optimiser ses pratiques. Plus d'infos [ici](#) ou sur le site de Prométerre / Agenda / Formations

1 Participation à l'élaboration du cahier des charges **Vin suisse durable** : Agridea recherche des entreprises/praticiens qui souhaitent participer à l'élaboration du cahier des charges de cette norme nationale de production durable dès cet été et/ou se porter volontaire comme entreprise pilote en 2023.

Séances d'information par visioconférence à choix :

- 8 août à 13h30
- 18 août à 13h30
- 22 août à 13h30

Nous vous sommes reconnaissants de faire part de votre intérêt à nathalie.dallemagne@agridea.ch d'ici au 5 août 2022 et de mentionner à quelle séance vous souhaitez prendre part.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : yiticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.